

l'écho du Châtel

BULLETIN MUNICIPAL



LE MOT DU MAIRE

FANNY LACROIX, MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Chères habitantes, chers habitants,

Le printemps 2026 a marqué l'ouverture d'un nouveau mandat municipal pour notre commune de Châtel-en-Trièves. Avant toute chose, je souhaite vous adresser un immense merci.

Même s'il n'y avait qu'une seule liste candidate lors des élections municipales de mars dernier, votre participation a donné tout son sens à ce rendez-vous démocratique. Plus encore, 52 % des inscrits sur les listes électorales ont glissé un bulletin valide en faveur de notre équipe. Dans le contexte que nous connaissons aujourd'hui, cette confiance est précieuse. Elle nous engage profondément.

Je veux vous assurer de ma totale loyauté pour continuer à construire notre commune nouvelle avec sérieux, sincérité et engagement, et pour mener à bien les projets pour lesquels nous nous sommes présentés devant vous.

Ce nouveau mandat sera un mandat de confortement et de réalisation.

Confortement de notre commune nouvelle d'abord, parce qu'il nous faut continuer à faire vivre ce que nous avons bâti ensemble depuis la fusion : une commune solidaire, humaine, proche de ses habitants et capable de porter des projets ambitieux à l'échelle de notre territoire.

Mandat de réalisation ensuite, avec plusieurs projets structurants qui vont désormais entrer dans une phase très concrète. Je pense notamment au centre de vacances de la Marmottière, dont nous poursuivons activement la relance afin de redonner vie à ce lieu emblématique tourné vers l'accueil des enfants et de la jeunesse. Je pense aussi à la réhabilitation de la salle Pierre Arnaud. Notre commune a grandi. Nos besoins aussi. Nous voulons une salle des fêtes plus confortable, plus fonctionnelle, capable d'accueillir davantage de public et de devenir également un véritable lieu culturel et de spectacle pour notre territoire.

Ce mandat sera aussi celui de l'eau. Les débats sur la compétence sont désormais derrière nous. Nous pouvons maintenant nous consacrer pleinement à l'essentiel : préserver la qualité de notre ressource, entretenir nos réseaux et préparer l'avenir avec lucidité et responsabilité.

Pour ma part, je souhaite aborder ce mandat avec sérénité.

Dans le respect de l'énergie de chacun : celle de nos agents communaux, celle des élus qui s'engagent avec générosité, mais aussi la vôtre, habitants, bénévoles associatifs, citoyens investis dans la vie locale. L'énergie humaine est sans doute notre plus grande richesse. Je veillerai à la préserver autant qu'à la mobiliser.

Ce mandat sera également celui de la transmission. De nouveaux élus rejoignent aujourd'hui l'équipe municipale avec la fraîcheur de leur regard, leur envie d'agir et leur attachement à notre village. Je continuerai à renforcer notre commune en préparant progressivement les relais qui assureront son avenir.

Ce printemps nous a rappelé à quel point Châtel-en-Trièves demeure une commune étonnamment vivante et dynamique.

L'ouverture de « Chez Rosy » en est une belle illustration. Grâce à l'engagement de

nos services municipaux, un accueil du public élargi est désormais assuré toute la semaine à Cordéac. C'est une amplitude de service public qui n'avait encore jamais existé sur ce secteur de la commune. Cette dynamique est renforcée par l'implication précieuse du tissu associatif, que je remercie chaleureusement. Les activités ont démarré sur les chapeaux de roues et montrent combien ces lieux de vie sont essentiels.

Ce printemps a aussi été marqué par l'accueil du chapiteau Zest et par une programmation culturelle remarquable. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite : bénévoles, associations, artistes, techniciens, partenaires et habitants. Je suis particulièrement heureuse que tous les publics aient trouvé leur place dans cette aventure, jusqu'à notre jeunesse. C'est fondamental qu'elle puisse grandir ici en trouvant des espaces pour créer, découvrir, partager et rêver ensemble.

Enfin, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous un très bel été.

J'espère qu'il vous permettra de prendre le temps, de retrouver un peu de recul et de profiter pleinement de notre territoire. Je vous invite aussi à rester attentifs à celles et ceux qui vivent à vos côtés, notamment les personnes les plus fragiles si les épisodes de forte chaleur venaient à s'intensifier. Veillons sur nos voisins et n'hésitez pas à nous signaler toute difficulté. Grâce à la géothermie de surface, notre nouvelle Maison pour tous bénéficie désormais d'un rafraîchissement naturel et pourra accueillir les personnes les plus sensibles en cas de fortes chaleurs.

Bel été à toutes et à tous.

Votre Maire,
Fanny Lacroix

02 L'ÉQUIPE MUNICIPALE

04 LE BUDGET COMMUNAL

06 LES PROJETS

08 VIE LOCALE

11 GESTION COMMUNALE

12 LE COIN DES ASSOCIATIONS

15 PORTRAIT D'HABITANTE

16 INFORMATIONS PRATIQUES

LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 15 mars 2026, les habitants de Châtel-en-Trièves étaient appelés aux urnes pour élire leur nouveau conseil municipal. Ce scrutin marquait une évolution importante pour les communes de moins de 1 000 habitants : pour la première fois, les élections se sont déroulées au scrutin de liste paritaire, avec alternance obligatoire entre les femmes et les hommes. Cette réforme, issue de la loi du 21 mai 2025, met fin au système du panachage et rapproche les règles applicables aux petites communes de celles déjà en vigueur dans les communes de plus de 1 000 habitants.

CHIFFRES DU SCRUTIN

- Nombre d'inscrits sur la liste électorale : 459
- Liste « Continuons ensemble Châtel-en-Trièves » menée par Fanny Lacroix, élue à 100% (236 voix)
- Participation : 65.20% (296)
- Votes blancs : 8.78% (26)
- Votes nuls : 11.49% (34)

Cette double page vous propose de découvrir les femmes et les hommes qui composent le nouveau conseil municipal et qui porteront, aux côtés du Maire, les projets du mandat 2026-2032.

Fanny LACROIX

40 ans, fonctionnaire territoriale

MAIRE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
Finances, communication, pilotage des projets structurants, intercommunalité



Hervé LABADIE

64 ans, agriculteur

MAIRE DÉLÉGUÉ DE ST SÉBASTIEN
Travaux et voirie



Jean-Louis SERRE

65 ans, agriculteur retraité

MAIRE DÉLÉGUÉ DE CORDÉAC
Urbanisme et réseaux



Florence BLANCHET

59 ans, professeure des écoles

1^{re} ADJOINTE
Action sociale, vie culturelle et associative, intercommunalité



Sarah FURMINIEUX

37 ans, préparatrice en pharmacie

Conseillère déléguée en charge du suivi du projet de la Marmottière



André PÉREZ

66 ans, technicien microélectronique CEA Grenoble, retraité

Logements communaux et Plan communal de sauvegarde



Alain CHABUEL

56 ans, agriculteur

2^{ème} ADJOINT
Enfance et vie scolaire



Morgan PERTILLE

41 ans, technicien routes au Département

Conseiller délégué en charge du suivi du projet de la salle Pierre Arnaud



Marie-Charlotte FAURE

34 ans, enseignante d'équitation



Alexia GUILLET

49 ans, bibliothécaire

3^{ème} ADJOINTE
Agriculture et forêt



Anne GARIN

69 ans, médecin retraité

Gestion du site de Bachillanne



Jean-François PEYTOUR

62 ans, cadre commercial grande distribution, retraité



Léo ALBERT

42 ans, chef d'équipe « Recherche de fuite »

4^{ème} ADJOINT
Eau et assainissement



Françoise TURENNE

66 ans, animatrice secteur medico-social, retraitée



Valérie COLIN

50 ans, agricultrice

Jeunesse



NOS VALEURS

Nous voulons continuer de faire vivre ce qui fait la force de Châtel : la bienveillance, la solidarité, la confiance, la responsabilité, l'autonomie de notre commune et de chacun de ses habitants.

NOTRE BOUSSOLE : le droit au village

Nous croyons que chacun doit pouvoir trouver sa place et agir dans ce village. Cela veut dire : écouter, soutenir les initiatives, encourager les projets, faire confiance. Avec ChâtelVillage comme structure d'accueil et d'animation, nous poursuivrons ce travail.

Nos grands projets pour le mandat

RELANCER LA MARMOTTIÈRE

Lieu emblématique de l'éducation populaire à Châtel-en-Trièves, la Marmottière s'est arrêtée avec la fin de l'activité de Temps Jeunes. Depuis 2020, habitants et élus ont réaffirmé leur volonté de faire renaître ce site. Nous avons engagé un important travail de partenariats et d'ingénierie : labellisation Village d'Avenir, mobilisation des réseaux du tourisme éducatif, recrutement du porteur de projet PATMAT, études techniques et recherche de financements.

Le prochain mandat permettra d'entrer dans la phase concrète : lancer les travaux, viser une réouverture du centre à l'horizon 2029, si possible réhabiliter la piscine pour l'ouvrir aux habitants et créer des synergies avec les autres équipements du village.

RÉHABILITER LA SALLE PIERRE ARNAUD

Lieu emblématique de la vie sociale de Saint-Sébastien puis de Châtel-en-Trièves, la salle Pierre-Arnaud a dû fermer en septembre 2024 après un rapport de sécurité révélant une dégradation importante de sa structure. Nous voulons lui redonner toute sa place. Dès 2026, un diagnostic complet sera engagé et une démarche participative lancée pour associer largement les habitants à la définition du projet.

L'EAU : UN ENJEU D'AVENIR

Après plusieurs années d'incertitude liées à un transfert de compétence finalement abandonné, notre commune peut désormais agir pleinement. Nous relancerons les schémas directeurs, programmerons des investissements chaque année et engagerons une réflexion globale sur la gestion de la ressource pour faire face au dérèglement climatique.

PRENDRE SOIN DE NOS HAMEAUX

Avec plus d'une vingtaine de hameaux, Châtel-en-Trièves est un village dispersé. Le questionnaire que vous avez été nombreux à remplir montre une attente forte : sécuriser les traversées des hameaux traversés par des routes départementales.

Nous poursuivrons les aménagements de voirie nécessaires, renforcerons l'information de proximité avec de nouveaux panneaux d'affichage et soutiendrons vos idées et initiatives, comme celles menées autour de la restauration et de l'animation des fours.

RÉNOVER LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Dans un territoire où il est difficile de se loger, les nombreux logements communaux créés au fil des années à Saint-Sébastien comme à Cordéac sont une vraie richesse : ils permettent d'accueillir des familles, de faire vivre l'école et d'accueillir des porteurs de projet. La loi Climat et Résilience impose aujourd'hui de rénover les logements les plus énergivores pour pouvoir continuer à les louer. Nous poursuivrons donc leur rénovation, en priorisant les bâtiments les plus déperditifs et, lorsque cela est pertinent, en vendant certains biens pour continuer à entretenir et améliorer le reste du patrimoine communal.

PRÉSERVER ET ORGANISER LE SITE DE BACHILIANNE

Véritable bijou de Châtel-en-Trièves, Bachilienne concentre des enjeux majeurs : paysages, biodiversité, pastoralisme et tourisme. Nous porterons une vision globale du site, en créant du lien entre éleveurs, acteurs touristiques (avec l'ouverture du refuge en 2027) et protection du vivant. La commune continuera à piloter Natura 2000 et mettra en place un suivi de terrain avec un élu référent.

RELANCER L'ARBORETUM

Créé comme un site éducatif emblématique du village, l'arboretum a aujourd'hui vieilli. Nous voulons lui redonner un nouvel élan autour d'un projet partagé, construit avec l'ONF, l'intercommunalité et les acteurs associatifs. L'objectif : en faire un lieu vivant, à la fois touristique, éducatif et culturel, tourné vers les enfants, les familles et les scolaires, en associant les habitants à sa conception.

PORTER UNE VOIX FORTE À L'INTERCOMMUNALITÉ

Nous défendrons une intercommunalité au service des communes, indispensable pour mutualiser et accompagner les projets dans un territoire rural comme le nôtre. Nous porterons aussi la construction d'un véritable projet de territoire pour le Trièves, afin de dépasser les politiques sectorielles. Enfin, nous agirons pour un fonctionnement plus ouvert, transparent et inclusif, donnant toute leur place aux actifs, aux femmes, aux agriculteurs et au débat avec les habitants.

L'élection municipale permet également de désigner les représentants de Châtel-en-Trièves au conseil communautaire du Trièves. Pour notre commune, ce sont le maire, Fanny Lacroix, et la première adjointe, Florence Blanchet, qui siègent au sein de cette assemblée composée de représentants des 27 communes du territoire.

Réuni le 13 avril 2026 à Clelles, le nouveau conseil communautaire a procédé à l'élection de son président, Christian ROUX, Maire de Sinard, et de ses vice-présidents, chargés de constituer l'exécutif de l'intercommunalité. Les élus de Châtel-en-Trièves ont regretté de ne pas avoir disposé, en amont de la séance, d'informations sur la composition envisagée du nouvel exécutif. Considérant qu'un temps d'échange préalable entre les communes aurait permis un débat plus éclairé sur la gouvernance proposée, le conseil municipal a fait le choix de se positionner par un vote blanc lors de l'élection du nouvel exécutif intercommunal.

PRÉSENTATION DES BUDGETS 2026

Une situation financière saine et solide

Les résultats 2025 confirment la bonne santé financière de la commune.

Le budget général de la commune a dégagé en 2025 :

- 1,30 million d'euros de recettes de fonctionnement ;
 - 1,06 million d'euros de dépenses de fonctionnement ;
- soit un excédent de fonctionnement de 245 512 €.

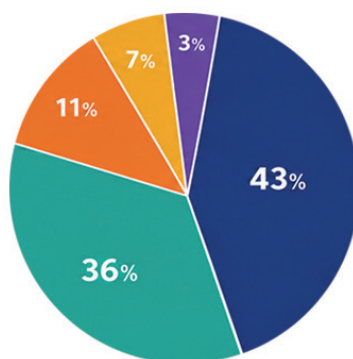
En investissement, la commune a réalisé plus de 1,53 million d'euros de dépenses en 2025, témoignant d'une commune qui continue à agir et à investir. La capacité de désendettement de la commune reste particulièrement bonne : la dette communale serait remboursable en seulement 2,8 années. Cet indicateur démontre une gestion maîtrisée et prudente des finances publiques. Dans ce contexte, le Conseil municipal a fait le choix de maintenir les taux de fiscalité communale au même niveau qu'en 2025.

Un budget de fonctionnement au service du quotidien

BUDGET 2026 – FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet d'assurer les services publics du quotidien : écoles, voirie, bâtiments communaux, entretien des espaces publics, action culturelle et associative, accueil du public, services techniques, administration, etc.

Dépenses de fonctionnement 2026 **TOTAL : 1 300 000 €** (Montants arrondis)



Charges de personnel : 43 %

560 000 €

Rémunération des agents municipaux qui assurent les services au quotidien (écoles, services techniques, accueil, administration, entretien, etc.)

Charges à caractère général : 36 %

469 000 €

Achats, entretien des bâtiments, fournitures, énergie, voirie, assurances, prestations de services, frais divers...

Indemnités, participations et subventions : 11 %

145 750 €

Indemnités des élus, participations aux syndicats et organismes, subventions aux associations...

Intercommunalité : 7 %

91 000 €

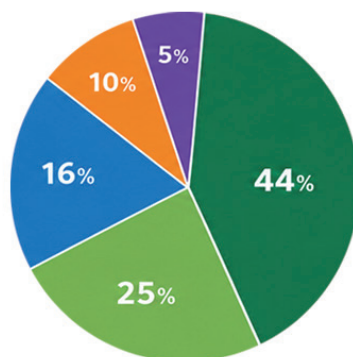
Contribution aux structures intercommunales (Trièves, syndicats, groupements, services mutualisés...)

Intérêts des emprunts : 3 %

35 000 €

Remboursement des intérêts de la dette communale

Recettes de fonctionnement 2026 **TOTAL : 1 300 000 €** (Montants arrondis)



Impôts et taxes : 44 %

572 000 €

Taxes foncières, taxes d'habitation sur les résidences secondaires, reversements de fiscalité...

Dotations et participations : 25 %

325 000 €

Dotations de l'État, péréquation, compensations fiscales, subventions perçues...

Produits des services et du domaine : 16 %

208 000 €

Redevances périscolaires, locations de salles, concessions cimetières, produits divers...

Autres recettes : 10 %

130 000 €

Atténuations de charges, remboursements sur rémunérations, autres produits...

Produits financiers et divers : 5 %

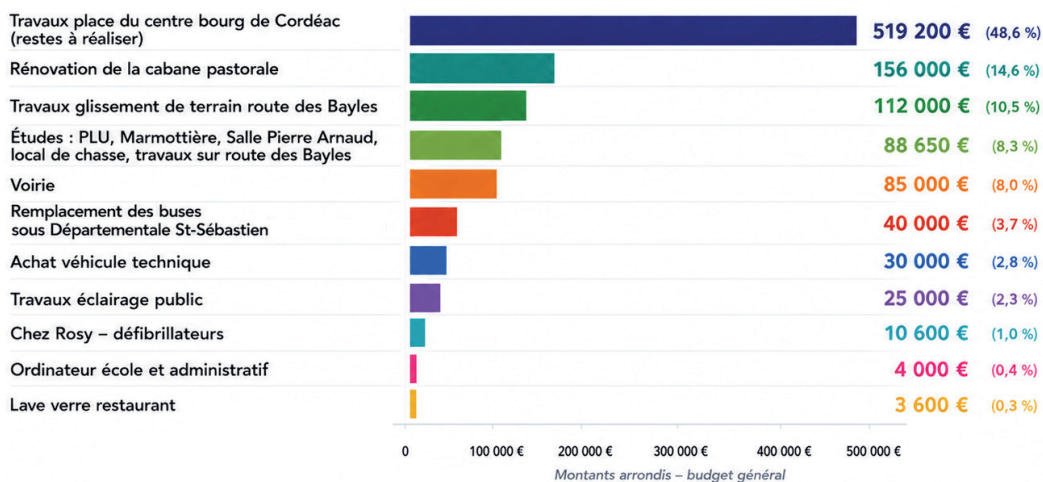
65 000 €

Produits financiers, remboursement d'assurances, produits exceptionnels...

Plus de 1,3 million d'euros d'investissements en 2026

BUDGET 2026 – INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissements 2026



Le budget d'investissement 2026 du budget général représente 1,369 million d'euros.

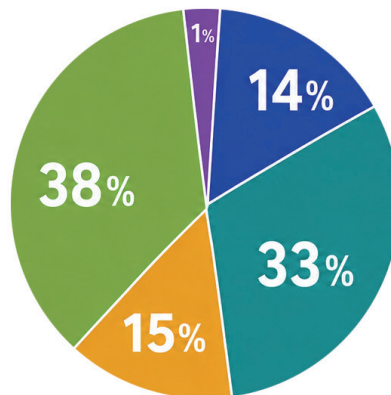
Ce budget permettra de continuer à moderniser les équipements communaux tout en préparant les grands projets du mandat à savoir la relance du centre de vacances de la Marmottière ainsi que la réhabilitation de la salle Pierre Arnaud.

Comment la commune finance ses investissements ?



Les investissements 2026 sont financés **sans nouvel emprunt**, grâce aux reports des opérations engagées, à l'épargne dégagée par la commune et au soutien des partenaires publics.

Répartition des recettes d'investissement 2026 (budget général)



Restes à réaliser / reports	191 000 €	14%
Reports des crédits d'investissement non consommés en 2025 et engagés sur les opérations en cours.		
Autofinancement communal	449 000 €	33%
Comprend l'épargne dégagée par ma section de fonctionnement ainsi que l'excédent reporté d'investissement de 2025 (110 000 €).		
Subventions d'investissement	516 000 €	38%
Participations et aides financières obtenues auprès de nos partenaires (État, Région, Département, etc.).		
FCTVA et taxes d'aménagement	206 000 €	15%
Récupération de la TVA sur les investissements et taxes liées aux autorisations d'urbanisme.		
Autres recettes d'investissement	8 000 €	1%
Produits des cessions, autres recettes diverses.		

L'eau : un enjeu majeur du mandat

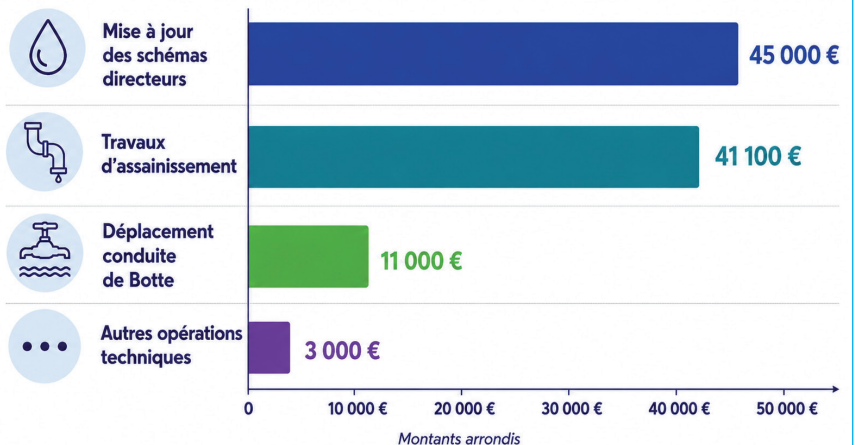
En 2026, le budget de fonctionnement eau et assainissement s'élève à 128 000 € et le budget d'investissement à 131 100 €.

L'action majeure du budget 2026 est le lancement d'un schéma directeur de l'eau potable sur le périmètre de la commune nouvelle. Pour la première fois, l'ensemble des réseaux et des besoins du territoire sera analysé dans un document unique et harmonisé. Ce travail permettra de disposer d'une vision globale du patrimoine existant, de prioriser les interventions à mener et de construire un programme d'investissement cohérent pour les années à venir.

L'année 2026 marque également une étape importante avec la fin du lissage tarifaire engagé depuis la création de la commune nouvelle : le tarif de l'eau devient désormais identique entre Cordéac et Saint-Sébastien à 1.56€ du m³ en dessous de 120 m³.

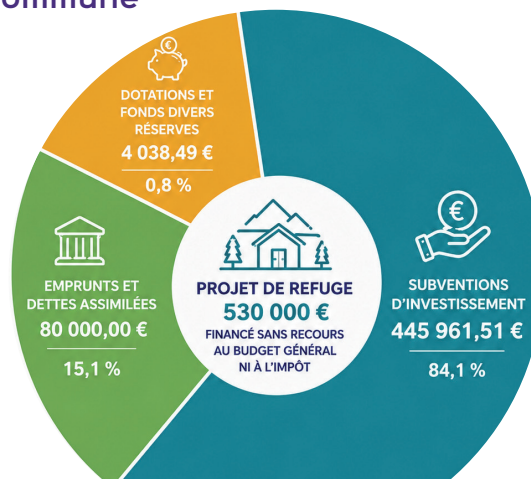
BUDGET DE L'EAU

Les principales opérations d'investissement 2026



Budget du PRL : un levier de développement pour la commune

Le budget du PRL (Parc Résidentiel de Loisirs) représente également un investissement important pour l'avenir touristique de la commune. L'essentiel des crédits concerne les travaux et études liés à la transformation de la chambre d'alpage en refuge dans le cadre du projet du Tour de l'Obiou. Le budget du PRL est aujourd'hui totalement autonome. Après le remboursement de l'emprunt lié aux chalets, le bon fonctionnement du site permet désormais de dégager chaque année des recettes propres et de porter des investissements importants avec un emprunt limité du fait de l'importance des subventions obtenues.



BUDGET PRL 2026
Comment le refuge est-il financé ?
RECETTES D'INVESTISSEMENT : 530 000 €

Un Programme Pluriannuel d'Investissement pour piloter le mandat

Au-delà des budgets votés pour 2026, la nouvelle équipe municipale élue en mars dernier souhaite dès aujourd'hui préparer l'avenir du mandat. Deux projets majeurs figurent au cœur de notre programme : la réhabilitation du centre de vacances de la Marmottière et celle de la salle des fêtes Pierre Arnaud. Afin de mesurer précisément les capacités financières de la commune et de construire une vision à long terme, la municipalité a engagé l'élaboration d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI). Cet outil de pilotage permet de projeter les recettes, les dépenses et les capacités d'investissement de la commune sur l'ensemble du mandat.

DES NOUVELLES DE BACHILIANNE

Dominé par les falaises de l'Obiou, l'alpage de Bachilianne est l'un des sites les plus emblématiques de Châtel-en-Trièves. Espace de pastoralisme, lieu de randonnée, réservoir de biodiversité et patrimoine paysager exceptionnel, il concentre à lui seul une grande partie de l'identité montagnarde de notre commune et de ses enjeux.

L'année 2026 marque une étape importante pour son avenir. Après plusieurs années de préparation, le chantier du refuge de montagne et de la cabane pastorale est entré dans sa phase finale. Après six mois d'interruption hivernale, les travaux ont repris au printemps. La priorité est donnée à l'abri pastoral afin de permettre l'accueil des bergers dès cet été. Le refuge poursuivra ensuite sa phase d'aménagement jusqu'à l'automne 2026 pour une ouverture aux randonneurs prévue au printemps 2027. Mais Bachilianne ne se résume pas à un chantier. Cette année est également celle de l'ouverture officielle du Tour de l'Obiou, nouvel itinéraire de Grande Randonnée de Pays qui permettra aux marcheurs de découvrir, en plusieurs jours, les paysages exceptionnels qui entourent le sommet de l'Obiou. Marcher autour de l'Obiou, c'est découvrir un territoire façonné depuis des siècles par les activités humaines, l'élevage et le pastoralisme, tout en évoluant dans un environnement naturel préservé. L'arrivée de nouveaux visiteurs est une formidable opportunité pour notre territoire. Elle nous oblige également à organiser une cohabitation harmonieuse entre les différents usages de la montagne. Car l'alpage est avant tout un lieu de travail. Chaque été, les troupeaux de bovins et d'ovins y séjournent plusieurs mois. Bergers et éleveurs y vivent au rythme des bêtes, veillant quotidiennement à leur alimentation, à leur accès à l'eau et à leur protection. C'est pourquoi la commune et la

Communauté de communes du Trièves ont travaillé ensemble à l'aménagement d'une aire de bivouac située à l'entrée de l'alpage. En attendant l'ouverture du refuge, les randonneurs y trouveront des équipements adaptés : plateformes en bois, toilettes sèches et table de pique-nique. En revanche, le bivouac est désormais interdit sur l'alpage lui-même afin de préserver le travail des bergers et la tranquillité des troupeaux.

La question de la cohabitation avec les chiens de protection constitue également un enjeu majeur. Dans un territoire fortement concerné par la présence du loup, ces chiens jouent un rôle essentiel dans la protection des troupeaux. Ils ne sont pas agressifs mais accomplissent une mission indispensable. Le respect de quelques règles simples permet à chacun de profiter pleinement de la montagne dans un climat serein et respectueux.

La nouvelle équipe municipale a également souhaité renforcer le suivi de ce site stratégique. Anne Garin, élue référente, est désormais chargée du pilotage de Bachilianne et des alpages et assurera une présence régulière sur le terrain tout au long de la saison estivale. Son rôle sera de faire le lien entre les éleveurs, les bergers, les acteurs du tourisme, la Communauté de communes et les différents partenaires du site.

Enfin, nous nous réjouissons de la relance de l'animation du site Natura 2000 « Obiou et Gorges de la Souloise ». Après plusieurs années de mise en sommeil, les réunions et actions ont repris. Châtel-en-Trièves assure désormais la présidence

du comité de pilotage. Cette dynamique permettra de mieux faire connaître les richesses naturelles exceptionnelles de notre montagne, qu'il s'agisse des habitats naturels, des espèces animales ou encore de plantes remarquables. Les pierriers d'altitude qui dominent Bachilianne abritent par exemple le Pavot des Alpes (*Papaver alpinum*), une espèce rare et protégée particulièrement adaptée aux conditions extrêmes de la haute montagne.

Le message des éleveurs

Nous passons près de 6 mois par an dans nos alpages pour nourrir les troupeaux qui entretiennent ce paysage montagnard, perpétuant ainsi un mode de vie ancestral. Nos journées commencent à l'aube et se terminent très tard le soir, avec une seule priorité : le bien-être des bêtes et la qualité de nos produits. Chaque jour nous devons veiller à ce que nos bêtes puissent boire et trouver de quoi s'alimenter sans être dérangées.

Nous sommes heureux de vous accueillir dans nos alpages.

Pour ne pas perturber notre travail merci de respecter ces quelques règles :

- > **Rester sur le sentier** (sauf si troupeau)
- > **Ne pas traverser le troupeau** = Dispersion + réduction production
- > Laissez vos **chiens de compagnie** à la maison
- > **Pas de drone** qui stresse les troupeaux
- > **Refermez les clôtures**
- > **Ne pas polluer les abreuvoirs**
- > Ne pas approcher **ni nourrir les animaux** (stress, aliments inadaptés)
- > Les cabanes pastorales sont **privées**



COUP DE JEUNE SUR L'ARBORETUM DU VALLON LIBRE



Créé en 1995 en forêt communale de Saint-Sébastien avec le concours des écoles du territoire et de l'Office National des Forêts (ONF), l'arboretum du Vallon Libre fait aujourd'hui l'objet d'un projet de relance porté par la nouvelle équipe municipale. Dans le cadre de sa formation à l'ONF, Côte EYNARD-RUIZ, stagiaire au sein de l'unité territoriale du Trièves, a été missionné pendant un an pour accompagner cette réflexion.

Son travail a débuté par un diagnostic complet du site afin d'identifier les besoins en matière d'accessibilité, d'aménagement et de gestion forestière. Cette étude a permis de définir les premières actions à engager. Parmi elles, la réfection des accès à l'arboretum programmée cette année. Ainsi, le site pourra prochainement bénéficier d'un accès rénové et sécurisé, permettant notamment l'accueil des bus.

D'autres travaux sylvicoles, notamment une coupe d'éclaircie, ont également été programmés et seront réalisés dans les années à venir. Cette intervention permettra d'apporter davantage de lumière aux plantations existantes, de favoriser leur développement, mais aussi d'envisager l'introduction de nouvelles essences. Le bois récolté lors de ces opérations pourra également être valorisé dans la création de nouveaux aménagements en partenariat avec l'association Pep's Trièves.

L'objectif est de redonner à l'arboretum sa vocation pédagogique, environnementale et sociale, afin qu'il redevienne un lieu privilégié de découverte de la forêt et de sensibilisation à la biodiversité pour les habitants comme pour les visiteurs.



LA MAISON DE PAYS

ouvre ses portes

Portée par la Communauté de communes du Trièves après près de dix années de travail, la Maison de Pays a ouvert ses portes à Clelles. Elle rassemble désormais l'Office de Tourisme du Trièves, un espace de découverte du territoire et la boutique « La Triévoise », dédiée aux producteurs et artisans locaux. Véritable porte d'entrée du Trièves, cet équipement contribue à mieux accueillir les visiteurs tout en valorisant les richesses naturelles, culturelles et économiques de notre territoire. Ce projet constitue l'un des grands dossiers touristiques du précédent mandat intercommunal porté notamment par notre Maire en sa qualité de Vice-présidente au tourisme.



Du projet de carte communale au Plan Local d'Urbanisme

Le nouveau Conseil municipal a décidé de faire évoluer la démarche d'urbanisme engagée depuis plusieurs années en remplaçant le projet de carte communale par l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Plus complet, le PLU permettra à la commune de disposer de véritables outils pour préparer son avenir. Il offrira davantage de possibilités pour encadrer les projets d'aménagement, préserver les paysages, définir des règles adaptées aux différents secteurs de la commune ou encore accompagner des projets structurants comme la Marmottière.

Les élus ont entamé le travail sur l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document qui fixera les grandes orientations pour les années à venir.

« CHEZ ROSY » : LA MAISON POUR TOUS A OUVERT SES PORTES

Depuis le 27 avril dernier, la Maison pour tous « Chez Rosy » accueille habitants, associations et visiteurs au cœur de Cordéac. Plus qu'un bâtiment, ce nouvel équipement communal est avant tout un lieu de vie imaginé pour favoriser les rencontres, les initiatives et le lien social. Fruit de plusieurs années de réflexion et de concertation, Chez Rosy répond à une ambition simple : permettre à chacun de trouver sa place dans un espace ouvert à tous les âges et à toutes les envies. Lieu de proximité, de partage et de convivialité, il a vocation à accueillir aussi bien des activités régulières que des projets proposés par les habitants eux-mêmes. Et la dynamique est déjà bien engagée. Depuis son ouverture, les locaux accueillent la Bibli'Nomade gérée par Sara, les séances de yoga de Luca, le yoga du rire d'Isabelle, le Wu Tao d'Hélène, le Pilates de Cathy, les voyages sonores de Myriam et Monique, mais aussi des soirées jeux de société et plusieurs rendez-vous à destination des jeunes du village. Le bâtiment s'organise autour de plusieurs espaces complémentaires. À

l'étage, une salle de 60 m² en parquet permet l'accueil d'activités douces, de rencontres ou d'animations ponctuelles. Au rez-de-chaussée, la Cantine offre un espace convivial pour venir manger les repas de Greenwich en compagnie des enfants de l'école, tandis que le Foyer met à disposition Bibli'Nomade, un baby-foot et prochainement un espace jeux de société ainsi qu'un poste informatique. L'accueil de la mairie annexe y trouve également sa place.

Nouveauté importante pour notre commune : un agent communal est présent sur l'ensemble des horaires d'ouverture du lieu afin d'accueillir les habitants, de les renseigner et de les accompagner dans leurs démarches ou leurs projets. Une présence qui permet de faire vivre ce nouvel équipement au quotidien et d'offrir à Cordéac une amplitude de service public inédite.

Le foyer est actuellement ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h en période scolaire et, pendant les vacances, a minima sur les horaires d'ouverture de la mairie annexe. Celle-ci assure des



permanences le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h. La salle de l'étage peut être réservée auprès de la mairie pour l'organisation d'activités compatibles avec la vocation du lieu.

L'avenir de Chez Rosy reste à écrire. Expositions, ateliers créatifs, conférences, musique, lectures ou projets associatifs : chacun est invité à s'approprier ce nouvel espace pour en faire un lieu vivant, ouvert et à l'image de notre village.

Un groupe d'habitants, d'associations et d'élus travaille actuellement dans le cadre de ChâtelVillage à la définition du fonctionnement du lieu. Cette phase de test se poursuivra jusqu'à l'automne afin d'adapter les modalités de réservation, les permanences et les usages aux besoins réels des habitants.



UN PRINTEMPS PLACÉ SOUS LE SIGNE DE LA CULTURE ET DE LA CONVIVIALITÉ

Le printemps 2026 aura été particulièrement riche en animations à Châtel-en-Trièves.

Pendant plusieurs semaines, le chapiteau de l'association Zest a déployé ses couleurs sur la plaine de jeux de Cordéac, offrant au village un espace original de rencontres, de découvertes et de création artistique.

À travers son projet « Un chapiteau dans le Trièves », l'association a accueilli des artistes en résidence, des spectacles, des ateliers et de nombreuses initiatives associatives locales. Les élèves de l'école ont également pu découvrir les coulisses du travail artistique et participer à plusieurs temps de rencontre privilégiés. Petits et grands ont ainsi profité d'une programmation culturelle riche, conviviale et accessible à tous. Cette dynamique s'est inscrite dans le cadre de la Capitale

Champêtre de la Culture portée par la Communauté de communes du Trièves. Après avoir répondu à l'appel à participation, Châtel-en-Trièves a choisi de s'engager pleinement dans cette aventure autour du thème de la joie et du rire. Spectacle « Joie », journée marionnettes « Rir'alité », ateliers de danses folkloriques, bal des jeunes : autant d'occasions de célébrer notre territoire, ses habitants et son énergie collective. Cette réussite repose avant tout sur l'engagement des associations, des bénévoles, des artistes, des habitants et des partenaires qui ont permis de construire ensemble ces rendez-vous. La commune tient à remercier chaleureusement l'association Zest, la Communauté de communes du Trièves ainsi que l'ensemble des acteurs locaux et des habitants qui ont contribué à faire de ce printemps culturel un moment particulièrement vivant et fédérateur pour notre village.

FAIRE GRANDIR LA DYNAMIQUE JEUNESSE



Depuis la création de la commune nouvelle, la municipalité a beaucoup investi dans l'enfance à travers l'école, les activités périscolaires et le service animation. Mais un constat s'est progressivement imposé : si les enfants disposaient de nombreux espaces pour se retrouver et construire des projets, il existait beaucoup moins d'espaces et d'occasions dédiés à nos adolescents sur le village.

Les élues en charge de la jeunesse, Valérie et Marie-Charlotte, accompagnées par le service animation, ont donc souhaité relever ce défi. L'objectif est simple : permettre aux jeunes qui ont grandi ensemble à l'école de la commune nouvelle et avec qui nous avons construit du lien, de continuer à se retrouver, à imaginer des projets et à prendre toute leur place dans la vie du village.

Le mot d'Armelle, 10 ans

Le Bal Teuf Boum Boum n'a pas pu avoir lieu l'année dernière, alors on était déçu.

Mais cette année il a eu lieu le 9 Mai dernier à Cordéac !

Il est organisé par les jeunes du Trièves.

En début d'après-midi à 14 h les ateliers ont commencé : Graph, Hip-hop, Balade Botanique, ateliers Cocktails sans alcool et Djing !

Il y en avait pour tous les goûts, et tous les ateliers étaient bondés ! Il y avait aussi une buvette et une petite restauration, je précise que ça a été une soirée sans alcool.

Le soir nous avons dansé sous l'emprise de la musique de 5 DJ différents !

C'était du délire de danser dans la fumée et les lumières colorées sous le chapiteau ZEST !

Bref on s'est « éclaté », et on pense peut-être recommencer l'année prochaine !

ARMELLE MENGELLE, TEUFEUSE À SES HEURES :-)

L'ouverture de la Maison pour tous « Chez Rosy » a offert une formidable opportunité pour concrétiser cette ambition. La commune a ainsi choisi de mettre le lieu à disposition des jeunes le premier samedi de chaque mois. Une fois le cadre posé, ce sont eux qui imaginent le programme. La première rencontre s'est déroulée autour de jeux de société, la seconde sous le signe du karaoké et la troisième autour de la confection de pizzas. À chaque fois, les jeunes se sont appropriés le lieu avec enthousiasme et ont contribué à faire vivre ces moments de convivialité.

Cette dynamique locale a trouvé un prolongement naturel avec la journée « Bal Teuf Boum Boum » organisée le 9 mai sous le chapiteau de l'association Zest. Cette première édition a réuni une cinquantaine d'adolescents venus de tout le Trièves.

Au programme : ateliers graffiti, initiation au Djing, hip-hop avec Pierrot des Désacorpsdé, atelier de mocktails (cocktails sans alcool), match de football et bien sûr musique sous le chapiteau. Tout au long de la journée, les jeunes ont pu découvrir de nouvelles pratiques, rencontrer d'autres participants et participer à une manifestation imaginée avant tout pour eux.

Cette réussite doit beaucoup à l'implication de nombreux bénévoles, associations et habitants. La commune souhaite remercier tout particulièrement Pascal Mengelle, à l'origine de cette belle initiative avec le soutien de ChâtelVillage, ainsi que l'ensemble des partenaires qui ont contribué à son organisation.

Ces premières expériences nous confortent dans une conviction : donner une place aux jeunes, leur faire confiance et les associer à la vie du territoire est l'une des meilleures façons de préparer l'avenir de notre commune. D'autres projets sont déjà en réflexion et nous espérons que cette dynamique continuera à grandir dans les années à venir.

Entre culture, patrimoine, jeunesse, solidarité et convivialité, les premiers mois de l'année 2026 ont été riches en événements. Retour en images sur quelques-uns des moments qui ont marqué la vie de notre commune.



Capturée par le parapentiste Léo Albert, cette vue aérienne révèle toute la beauté et l'étendue de notre commune, parée des couleurs du printemps.



30 janvier 2026 – Une salle comble pour les vœux de la municipalité et la découverte de l'ancienne école de garçons de Cordéac réhabilitée. L'occasion également de célébrer l'ouverture très attendue de « Chez Rosy » – Maison pour tous.

Avril, mai, juin – Une riche saison culturelle avec le chapiteau Zest qui cette année s'est installé sur l'aire de loisirs de Cordéac.



10, 11 et 12 avril 2026 – Trois représentations devant un public au RDV pour Châtel s'amuse, qui lançait la saison culturelle sous le chapiteau Zest avec son nouveau spectacle.

8 mai 2026 – La commune a commémoré le 81^e anniversaire de la Victoire de 1945 lors d'une cérémonie de recueillement et de mémoire.



25 avril 2026 – Le Comité des Fêtes de Châtel-en-Trièves a organisé la Fête des Plants. Cette belle journée ensoleillée a réuni le périscolaire, le Sou des Écoles, les enfants du village et de nombreux bénévoles autour de plusieurs animations : spectacle sous le chapiteau, parcours sensoriel et initiation à la capoeira.



9 mai 2026 – Un beau succès pour la Fête des jeunes, qui a rassemblé enfants, adolescents et familles du Trièves autour de nombreuses animations.

9 mai 2026 – Châtel-en-Trièves a accueilli une étape de la Traversée de l'espoir, un défi sportif et solidaire au service du don d'organes.



Mai 2026 – Le patrimoine des hameaux était à l'honneur avec la fête du four des Bayles et l'inauguration du four restauré des Guions, deux moments de partage autour des fours banaux.



Un grand merci à l'équipe de fleurissement qui œuvre chaque année à l'embellissement des centres-bourgs de Cordéac et de Saint-Sébastien.



Petits et grands ont uni leurs talents lors des ateliers intergénérationnels, avec comme temps fort la création d'une fresque collective dans le cadre de Capitale champêtre de la culture avec l'appui de l'artiste Nadine Barbançon.

AFFOUAGE, MODE D'EMPLOI

L'affouage est une pratique ancienne qui permet aux habitants de bénéficier de bois de chauffage issu de la forêt communale pour leurs besoins personnels. Chaque année, la commune réserve une partie des coupes forestières à cet usage et organise leur répartition entre les personnes inscrites. Par tirage au sort puis par délibération, le Conseil Municipal décide du volume attribué à chaque affouagiste. Le volume doit être en rapport avec des besoins domestiques (Code Forestier). En pratique, les volumes délivrés doivent rester inférieurs à 30 stères.

Le droit d'affouage n'est pas cessible : il est interdit aux affouagistes de revendre les bois d'affouage, délivrés par la commune.

L'affouage est le plus couramment délivré sur pied, toutefois la commune de Châtel-en-Trièves a choisi par délibération du Conseil Municipal de délivrer l'affouage en façonné par une entreprise, choisie par le technicien ONF.

Cette possibilité s'accompagne toutefois de quelques responsabilités. Avant de s'inscrire, il est important de s'assurer que l'on dispose du matériel nécessaire pour récupérer et transporter le bois, mais également de prendre connaissance de la localisation de la coupe et de ses conditions d'accès. En effet, les parcelles attribuées se situent parfois dans des secteurs forestiers qui ne sont pas directement accessibles avec un véhicule ordinaire. Les contraintes de terrain font partie intégrante de l'exploitation forestière et ne peuvent pas toujours être modifiées.

Les affouagistes sont responsables de leurs actes (responsabilité civile voire pénale en cas de délit d'imprudance, mise en danger d'autrui). Ils doivent donc être couverts par une assurance responsabilité civile.

Chaque année, certains lots sont retirés tardivement, voire pas du tout. Au-delà du travail supplémentaire que cela représente pour la commune, le bois laissé sur place peut se dégrader et perdre une partie de sa qualité. Lorsque les délais fixés par la délibération ne sont pas respectés, la commune est contrainte de reprendre les lots non récupérés afin de les remettre en vente avec l'ONF.

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

Le RTM à l'œuvre

La commune travaille régulièrement avec le service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), service spécialisé de l'ONF chargé de la prévention des risques naturels en montagne : crues torrentielles, mouvements de terrain, chutes de blocs ou encore avalanches.

Au printemps dernier, une opération importante a été menée sur le ruisseau du Serre Izard. Entre le 15 et le 23 avril, près de 500 m³ de matériaux ont été retirés de la fosse amont du merlon torrentiel afin de restaurer son efficacité. Les matériaux extraits ont été réutilisés pour renforcer localement l'ouvrage et remettre en état les secteurs dégradés par les débordements. Le chantier s'est achevé avec plusieurs jours d'avance sur le calendrier prévu.

Le RTM est également intervenu aux Écharennas à la suite du signalement d'un glissement de terrain sur le coteau est. Après expertise, les techniciens ont conclu à un phénomène superficiel, probablement lié aux fortes précipitations hivernales. À ce jour, le terrain apparaît stabilisé et ne présente pas de risque particulier.

Ces interventions permettent à la commune de disposer d'un suivi technique spécialisé sur des secteurs sensibles de son territoire.



UN TRACTO-PELLE BIEN UTILE

Afin d'améliorer l'entretien des chemins communaux et la gestion des eaux pluviales, le service technique s'est récemment équipé d'un tracto-pelle. Cet investissement se révèle déjà particulièrement utile.

Parmi les premiers travaux réalisés figure la remise en état du trop-plein du réservoir des Bayles. Une accumulation importante de calcaire obstruait la conduite sur plusieurs dizaines de mètres. L'intervention a permis de rétablir son fonctionnement et de remettre en état le chemin devenu difficilement praticable pour les exploitants agricoles.

Le tracto-pelle a également été mobilisé sur le secteur du Serre de la Garde afin de corriger les écoulements qui dégradaient le chemin de Trachet. Plusieurs traversées de pistes ont été curées et les fossés d'évacuation des eaux de ruissellement remis en état, notamment dans la plaine des Gauthiers.

D'autres aménagements ont pu être réalisés grâce à cet équipement : création d'une aire de retournement pour le bus scolaire à la sortie de Cordéac ou encore aménagement d'une plateforme de stockage à proximité du garage municipal de Saint-Sébastien.

Des nouvelles de CHÂTELVILLAGE

Une nouvelle collégiale vous accueille

- Collège de la **municipalité** : Anne Garin et Jean-François Peytour
- Collège des **habitants** : Annick Batoux et ses suppléants Agnès Leclercq et Quentin Cesvet
- Collège des **associations** : Isabelle Arnaud (association Étalon Bastien) et Luca Signor (association Scarabée et Salamandre)
- Collège des **acteurs économiques** : Riad Kassa et ses suppléants Philippe Granvoinnet et Stéphane David

La nouvelle action 2026 : la décoration du village

La fiche navette (fiche de proposition de projet) proposée par A. Batoux et l'équipe de fleurissement a reçu un bel accueil. Elle rejoint également des projets déjà initiés depuis longtemps par d'autres associations, comme le Village des Marionnettes ou le Jardin partagé.

L'envie est désormais d'imaginer des structures, supports et illustrations permettant de mettre en valeur les centres-bourgs de notre commune. Cette action sera lancée à l'automne. N'hésitez pas à nous rejoindre et à apporter votre participation créative à l'embellissement de notre village.

LE GROUPE DE TRAVAIL

« DÉCORATION DU VILLAGE »

Le lancement de l'action « Tournée des fours »

En 2026, les anciens fours à pain du village font leur tournée !

La tournée des fours de Châtel-en-Trièves a démarré le 11 avril à Grangeon, s'est poursuivie le 9 mai aux Bayles et a fait étape le 31 mai aux Guions pour l'inauguration du four restauré grâce à l'implication des habitants, de nombreux donateurs et de la Fondation du Patrimoine.

Les festivités se poursuivront tout au long de l'année avec de nouvelles cuissons aux Guions et à Grangeon, mais aussi dans les fours du Vieux-Cordéac, des Achards, de Ribeyre et de Chalanne. Préparez vos pognes, pains, tartes et tourtes... et venez les cuire dans les vieux fours entretenus par les habitants !

LE GROUPE DE TRAVAIL « FOURS À PAIN »



L'action autour des sentiers se densifie

1. ChâtelBalade 2026, c'est reparti !

Quelle énergie incroyable autour de ces balades ! Nous voici déjà à la troisième année et toujours autant de motivation. Ainsi, chaque premier dimanche du mois, un volontaire vous emmène au gré de son chemin pour vous faire découvrir des trésors cachés ou des sentiers oubliés, dans le simple plaisir de partager et de se rencontrer.

Le fruit de cette dynamique sera la création, en 2027, d'un livret recensant une dizaine de balades sur la commune. Encore un peu de patience !

2. Le chemin des passerelles

La réflexion autour de la réouverture et du réaménagement du chemin dit « des passerelles », reliant Cordéac à

Saint-Sébastien par le bas, avance petit à petit.

3. Des chantiers jeunes

Une convention a été signée avec la Maison d'enfants « Le Chemin » de Grenoble afin de mettre en place des chantiers jeunes. Pour 2026, un chantier d'entretien est programmé au mois d'août sur la commune avec un groupe de mineurs de la structure.

À terme, le souhait est de construire des projets communs avec les jeunes du village et de favoriser les échanges entre ces jeunes urbains et les jeunes du territoire. L'objectif est de créer de la mixité et de faire découvrir à ces adolescents les richesses humaines et naturelles de notre commune.

LE GROUPE DE TRAVAIL « SENTIERS »

À vos agendas :

ChâtelVilla'Joie 2026 !

Après la belle réussite de l'année dernière, la fête annuelle de ChâtelVillage revient le dimanche 19 juillet à Cordéac.

Au programme : le traditionnel méchoui, le bal et de nouveaux temps d'animation. Cette fête, portée par les acteurs économiques, les habitants du village et les associations locales, constitue l'une des plus belles illustrations du projet ChâtelVillage.

Réservations à venir.

RDV

19 juillet :
ChâtelVilla'Joie 2026

Une association atypique mais ouverte à toutes et à tous !

Envie de proposer un projet, d'intégrer une dynamique ou simplement de participer ? **Contact : Lucie au 06 02 10 20 61.**



ASSOCIATION DU FOUR DES BAYLES : le temps des fours est arrivé !

C'était le cas aux Bayles le 9 mai dernier, où nous étions nombreux à deviser, faire connaissance et déguster quelques nectars faits maison en attendant la sortie du pain du four, dans une ambiance festive et conviviale.

La rénovation du four des Bayles a ouvert la voie. Rendez-vous désormais au four des Guions, parmi d'autres, pour poursuivre ces moments de partage, d'échange et surtout de gaieté.

NADINE SERPOLET, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION DU FOUR DES BAYLES

CHANTE MATIN

Chante Matin est un ancien presbytère. Un pasteur y a exercé à Saint-Sébastien jusqu'à l'orée de la guerre de 1939. Pendant la guerre, la maison est devenue un lieu d'accueil puis, très rapidement après-guerre, un lieu privilégié pour deux camps d'adolescentes organisés chaque été par Colette Freychet, puis par Colette Cuny.

Par la suite, la structure est devenue un gîte de groupes fonctionnant toute l'année pour accueillir des collectifs familiaux, associatifs, des jeunes en formation, des éclaireurs et bien d'autres publics.

Modernisée au début des années 2000, la maison n'a cependant pas réussi à suivre toutes les évolutions des attentes et des usages. Les séjours se sont progressivement raccourcis, passant de plusieurs semaines à quelques jours seulement. Les exigences en matière de confort ont également évolué : chambres collectives de 3 à 6 lits superposés et sanitaires au rez-de-chaussée ne correspondent plus aux standards actuels.

Nous avons pourtant accompagné au fil des années l'évolution des normes de sécurité afin de poursuivre l'accueil des enfants, y compris les plus jeunes, malgré un coût important pour le fonctionnement de la structure.

Les retours des nombreux groupes accueillis ont toujours été très positifs, mais il faut parfois savoir tourner une page. La diminution progressive du nombre de bénévoles et l'absence de personnel permanent ont rendu la gestion de plus en plus difficile.

L'arrêt de l'activité a donc été décidé pour cet été et la maison est aujourd'hui mise en vente. Souhaitons qu'un nouveau projet collectif puisse y voir le jour. Le lieu est vaste et riche de nombreuses possibilités.

ANDRÉ LEENHARDT ET MARYLISE AVENA



L'ACCA DE CORDÉAC

L'ACCA de Cordéac répond, à Châtel-en-Trièves, aux missions qui lui sont déléguées par le Préfet de l'Isère sur le territoire de l'ancienne commune de Cordéac. Ces missions concernent principalement l'organisation de la chasse, la régulation et la protection de la faune sauvage.

L'ouverture générale de la chasse en Isère est prévue le deuxième dimanche de septembre et se termine le dernier jour de février. Sur notre territoire, la chasse est autorisée les samedis, dimanches, mardis et jeudis, ainsi que les jours fériés (hors vendredi férié).

Depuis l'an dernier, nous organisons des ventes de saucisses et de saucissons afin de soutenir notre trésorerie. Nous remercions chaleureusement tous les habitants qui participent à ces actions. Pour la saison à venir, nous envisageons également de proposer du gibier cuisiné à emporter (date à définir).

Nous souhaitons également rappeler aux propriétaires de chiens l'importance de ne pas laisser leurs animaux divaguer. La plupart des chiens conservent un instinct de chasse et perturbent fortement la faune lorsqu'ils circulent librement en forêt. Même sans attaque, les animaux sauvages dépensent une énergie considérable en fuyant. Au printemps et au début de l'été, période des naissances, les jeunes sont particulièrement vulnérables.

Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et passible d'amendes.

Pour toute question ou information, je reste disponible par téléphone. Il est également possible de venir découvrir une journée de chasse à nos côtés. Il suffit de nous le demander et de venir avec votre bonne humeur !

KARL WILD, PRÉSIDENT DE L'ACCA DE CORDÉAC
06 30 71 97 52

SCARABÉE ET SALAMANDRE



L'association Scarabée et Salamandre propose, de septembre à juin, des cours de yoga collectifs réguliers et ouverts à tous. Au cours de la saison 2025-2026, une quarantaine de personnes ont participé aux différents cours organisés à Cordéac, Saint-Jean-d'Hérans et Mens.

Depuis fin avril 2026, avec l'ouverture de la Maison pour Tous « Chez Rosy », les cours de yoga de Cordéac bénéficient d'une nouvelle salle d'activité particulièrement appréciée des participants.

Des ateliers de yoga et de méditation sont également proposés un samedi après-midi par mois à La Casa des Achards. Sept ateliers se sont ainsi déroulés entre octobre 2025 et avril 2026 avec une belle participation.

La saison 2026-2027 verra le renouvellement de ces activités ouvertes à tous les habitants de Châtel-en-Trièves et au-delà.

Les nouveautés à venir :

- séances de yoga adaptées au public senior ;
- cours individuels sur demande ;
- yoga du son (chants, résonance vibratoire et mantras).

Contact : Luca Signor
scarabee.et.salamandre@gmail.com
06 79 42 90 92

LE VILLAGE DES MARIONNETTES



Riralité, festival, légende, mascotte... ça bouge au Village des Marionnettes !

Après le spectacle sous le chapiteau et l'atelier de fabrication de marionnettes organisés lors de la journée Riralité du 30 mai, l'association prépare son grand rendez-vous estival : la sixième édition du festival À 2 Mains, qui se déroulera les 8 et 9 août au Domaine de Talon.

RDV

8 & 9 août : 6^e édition
du festival « À 2 mains »

Au programme : une dizaine de compagnies, des spectacles pour tous les publics de 6 mois à 99 ans, des marionnettes à gaine, à fil, portées ou géantes, un concert, des jeux, des animations et des ateliers. Deux journées complètes d'immersion dans le monde merveilleux des marionnettes !

Suite aux ateliers de conte et d'écriture organisés en 2025, la légende du Village des Marionnettes poursuit également son chemin. Intitulée « Comment le jeune Gargantua déposa son fier troussepaille et ses malicieuses marionnettes dans le bon pays de Châtel-en-Trièves », elle devrait prochainement faire l'objet d'une publication papier ainsi que d'une version audio.

Un personnage issu de cette histoire pourrait bientôt devenir la marionnette-mascotte du Village des Marionnettes.

Enfin, la Maison des Marionnettes a rouvert ses portes après des travaux de mise en conformité électrique.

Pour mener à bien tous ces projets, le Village des Marionnettes de Châtel-en-Trièves a besoin de votre soutien. Les dons réalisés via HelloAsso ouvrent droit à une réduction fiscale pour les particuliers comme pour les entreprises.



PHILIPPE GRANVOINET, PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION DU VILLAGE DES MARIONNETTES

LA COMPAGNIE TALABAR

La compagnie Théâtre TALABAR vous accueille dans son atelier tous les jeudis de l'été pour construire des marionnettes. Parents, grands-parents, enfants, petits-enfants, tontons, tatas ou simplement entre amis... venez créer ensemble des marionnettes !

Attention : inscription obligatoire
au 07 82 97 13 67, les groupes
étant volontairement limités.

GRAINES DE PARTAGE

L'association Graines de Partage, qui anime le Jardin partagé, rappelle que celui-ci est ouvert à tous, habitants comme visiteurs.

Le jardin offre un espace de détente et de jeux pour les enfants (sous la responsabilité de leurs parents) ainsi qu'un agréable coin de fraîcheur à l'ombre de ses grands arbres pendant la belle saison.

L'association sera heureuse d'accueillir de nouveaux adhérents souhaitant soutenir la vie du jardin, que ce soit par un coup de main ponctuel (par exemple pour réparer le toit de la cabane des enfants), une adhésion ou une proposition d'animation.

Contact : Joëlle ou Dominique
grainesdepartage@laposte.net

CHÂTEL S'AMUSE

Les 10, 11 et 12 avril, notre troupe a présenté la huitième édition de son spectacle sous le chapiteau de l'association Zest, installé cette année à Cordéac. Près de 400 spectateurs ont assisté aux représentations.

Comme à chaque édition, chansons, sketches et poèmes se sont succédés dans une ambiance chaleureuse.

Cette année, plusieurs nouveautés ont marqué le spectacle. Anne a rejoint les musiciens avec son violoncelle, très apprécié du public. Trois nouveaux chanteurs ont intégré le groupe : Valérie, Raphaël et Elian. Six nouveaux comédiens ont également rejoint l'aventure : Nathalie, Benjamin, Elian, Bernard, Louis et Marie-Reine.

À l'issue des représentations, nous avons partagé le verre de l'amitié autour de quelques gâteaux.

Nous remercions chaleureusement la municipalité pour son soutien fidèle, à travers la subvention accordée, le prêt des salles et la mise à disposition du chapiteau. Merci également à Yves pour sa patience et sa persévérance, à Yvan à la contrebasse, à Anne au violoncelle, à Paul notre caméraman, à Pascal pour la sonorisation, à Florent de l'association Zest pour son accueil et son aide, ainsi qu'à l'ensemble des membres de la troupe pour leur engagement.

Les répétitions reprendront fin septembre-début octobre pour préparer une nouvelle édition du spectacle.

JANICK LABADIE, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION CHÂTEL S'AMUSE





Denise

PÉNICHOUX
épouse CLÉMENT

Je suis née le 14/08/1932 à Saint-Germain-lès-Arpajon, dans l'Essonne (avant c'était le département de la Seine-et-Oise). J'ai un frère aîné, qui était dans la Marine. Mes parents étaient limousins tous les deux. Mon père travaillait dans les chemins de fer à Brétigny-sur-Orge, et ma mère s'occupait de nous. J'avais 3 ans et demi quand mon papa est décédé. Ma maman est montée chercher du travail à Paris, et le temps qu'elle en trouve je suis allée chez ma grand-mère maternelle, dans le Limousin, et mon frère est allé chez sa marraine, une tante de mon papa. On est ensuite retournés avec notre mère à Paris. Puis elle a rencontré et épousé celui qui allait devenir notre beau-père, et il était en or ! Je me rappelle, quand j'avais 7 ans, il me faisait danser dans ses bras, il était gentil avec moi. Il avait un fils, plus âgé que moi, qui était gentil aussi, il était maçon. J'ai donc connu la guerre, et ce dont je me souviens le plus, ce sont les tickets de rationnement et l'absence de chauffage l'hiver à cause du manque de charbon.

J'ai quitté l'école au Certificat d'études, à 14 ans, et j'ai intégré une école commerciale à Choisy-le-Roi, où j'ai appris la sténo-dactylo. Dès l'obtention de mon diplôme, je suis partie travailler en région parisienne dans un bureau, où j'ai été secrétaire quelques années.

J'ai rencontré Roger, mon premier mari, au dancing d'Arpajon en 1949, il était pompier de Paris mais à Lille ! On s'est mariés en 1950 et j'ai quitté mon travail en région parisienne pour le suivre à Lille. J'ai trouvé du travail dans les bureaux du Crédit du Nord, et j'avais aménagé mes horaires en fonction de mes 3 filles (Maryse, née en 1950 ; Évelyne, née en 1951 mais décédée à 6 mois ; et Murielle, née en 1955). Roger est décédé de maladie en 1971.

J'ai fait la connaissance de Louis CLÉMENT, dit Loulou, à Lille, par des amis communs. Il était originaire de

Masserange par son papa, mais il avait eu un accident et avait été envoyé à Lille en tant qu'électro-mécanicien. On s'est mariés en 1979, bien qu'il ait 12 ans de moins que moi ! Nous avons acheté une maison à Lille, mais après j'ai acheté au papa de Loulou la maison que j'habite actuellement : à l'époque, c'était une ruine dont personne ne voulait ! Loulou y a fait énormément de travaux, et on a donc décidé d'y habiter définitivement. J'ai donné ma démission au Crédit du Nord, et j'ai pris ma retraite à 58 ans, car la banque offrait des avantages pour partir en retraite ! On a quitté Lille pour Masserange, avec nos deux chiens, dont une qui s'amusait à chasser les poules de ma belle-mère quand elles s'approchaient de ses fleurs ! Loulou a travaillé à Mens, et a été conseiller municipal sous Pierre ARNAUD et Nadine SERPOLET. Il était très gentil, mais quand il a fait son AVC, il est devenu agressif et ne me reconnaissait plus. Il est décédé en 2020.

J'ai été grand-mère jeune ! Ma fille aînée a eu 4 enfants (2 garçons et 2 jumelles) et ma benjamine a eu 1 fille et 1 garçon. Et j'ai 13 arrières-petits-enfants ! Ma maman s'est occupée des 4 enfants de ma fille aînée quand elle travaillait, car tous habitaient à Lille.

Aujourd'hui, je marche tous les jours, avec ma canne et mon téléphone, pendant 1 heure dehors, sinon 30 minutes à l'intérieur. Je n'ai qu'un seul médicament : un demi-comprimé par jour pour la tension ! J'ai ma chatte Fripouille, qui a 14 ans et me tient compagnie. J'ai de très gentils voisins qui m'aident, j'ai une aide-ménagère 2 jours par semaine, le camion-épicerie et le boulanger passent une fois par semaine.

Comme je dis toujours, « ne pas trop regarder derrière soi, sinon on attrape le moral à zéro », et aussi « ne pas laisser passer les bons moments, c'est tout de suite et pas plus tard ». J'ai eu des moments douloureux et de très bons moments, mais la vie n'est pas un lac tranquille !

Au rythme du vent

Le vent du printemps souffle sur les plaines
[encore engourdies
par un hiver consommateur d'énergie.
Dame nature ne s'est pas laissée surprendre
et s'est placée en suspens,
attendant les rayons d'un soleil printanier
pour s'ouvrir à cette énergie qui renaît.

L'épais manteau blanc s'effiloche,
laissant apparaître un paysage de roche,
prêt à être parsemé
de fleurs joliment colorées.

Les troupeaux viennent alors fouler
l'herbe tendre des prés ;
et seul le vent vient porter
le chant des sonnaillles dans les vallées.

Les torrents gonflés défilent avec fierté
devant promeneurs et pêcheurs
qui en admirent la splendeur.

Et dans le vent léger,
dansent les blés dorés.
Le temps ralentit
à mesure que l'air se tiédit.
L'été et sa douce langueur
s'installent dans tous les cœurs.

Puis peu à peu tout rougit.
L'automne revêt la nature de sa plus belle robe.
Ombres et lumières s'entremêlent,
conférant au paysage des nuances de miel.
Temps de repli où la nature est reine,
flotte dans les airs le brame du cerf.

Et l'air de rien, voilà l'hiver qui revient.
Le vent désormais silencieux,
mais pas moins ambitieux,
va écumer les paysages
pour laisser place à une nature sauvage.
On l'entendra alors siffler
des plus hauts sommets
à nos plateaux habités :
les histoires d'antan
qui traversent le temps.

Rien n'arrête le vent,
rien n'arrête le temps.
Indomptables, ils annoncent les saisons
au diapason.

Denise Campos
(Autrice locale)

NUMÉROS UTILES

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Mairie	04 76 34 92 79
Mairie annexe	04 76 34 16 45
Pharmacie de garde	3915
SIAD	04 76 34 67 83
ADMR.....	04 76 34 66 67
Conseil en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux	08 10 15 33 33
Assistante sociale (M ^{me} Pietra).....	04 76 34 64 94
PMI (protection maternelle et infantile).....	04 76 34 64 94
Conseillère en économie sociale et familiale.....	04 76 34 64 94
Communauté de communes.....	04 76 34 11 22

ASTREINTES MAIRIE

(problèmes techniques et de sécurité urgents)

Pour signaler ce type d'incident, un seul numéro d'appel :

04 76 34 83 04

Laissez votre message. Vous serez rappelé
par l'agent technique d'astreinte qui prendra
en compte votre demande. Merci de respecter
la procédure pour la bonne marche et l'efficacité.



l'écho du
Châtel

BULLETIN MUNICIPAL N°16
COMMUNE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES
ISSN 2681-7802

Directrice de la publication : Fanny Lacroix. Comité de rédaction : Alexia Guillet, Léo Albert,
Françoise Turenne, Manon Bosse, Lucie Alexandre. Impression : JF R.C.S. 381 954 593.



MAIRIE DE CHÂTEL-EN-TRIÈVES – 04 76 34 92 79
accueil@chatel-en-trieves.fr – www.chatel-en-trieves.fr